

UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN

TERRES des CONFLUENCES

communauté de communes



La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite « loi Notre ») amorce une nouvelle étape de l'intercommunalité avec pour objectif de tendre vers des intercommunalités plus fortes, plus intégrées, plus efficaces dans le cadre des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI).

En Tarn-et-Garonne, le Préfet a retenu la méthode de fusion des EPCI (Etablissements Publics Locaux de Coopération Intercommunales) dont Terres des Confluences.

#1

JUIN 2017

www.terresdesconfluences.fr

UNE FUSION RÉCENTE

Ainsi le périmètre de « **Terres des Confluences** », entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017 est-il issu de la fusion de « Sère Garonne Gimone » (14 communes de la rive gauche de la Garonne), de « Terres de Confluences » (6 communes de la rive droite de la Garonne dont Castelsarrasin et Moissac) et des communes de Saint-Porquier et La Ville-Dieu-du-Temple.

C'est le 2^e ensemble intercommunal du département après la *Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne*.

DES HOMMES, UN TERRITOIRE

Cette dernière étape de la réforme des intercommunalités redessine en profondeur la carte territoriale de notre nouvelle Communauté de communes puisque « **TERRES des CONFLUENCES** » c'est désormais :

22 communes
41 768 habitants
451 km² (12 % du Tarn et Garonne)

Ce vaste territoire constitue néanmoins un formidable bassin de vie avec une densité de 93 h au km² (66 en Tarn et Garonne) ainsi qu'un puissant levier de développement économique, touristique et culturel autour des deux villes moyennes attractives (Castelsarrasin - Moissac) au carrefour de voies de communication (Canal des 2 mers, Autoroute, chemin de fer Toulouse - Bordeaux) et à la confluence de la *Garonne* et du *Tarn*.





Voilà six mois naissait la nouvelle intercommunalité que nous avons baptisée Terres des Confluences.

Le 12 janvier dernier, les 53 conseillers communautaires m'en confiaient la présidence. C'est pour moi un honneur et j'entends bien mettre dans cette nouvelle mission tout mon enthousiasme.

Le périmètre qui a été retenu par le Préfet nous permet de former une communauté riche de ses différences. Cette fusion-extension était

prévue. Elle avait été préparée durant l'année 2016 par les élus. C'est pourquoi, je suis persuadé que nous saurons tous ensemble avancer dans le même sens. Nous savons en effet que le meilleur service public que nous pourrons vous apporter sera celui que nous aurons construit en commun. J'ai souhaité m'adresser à vous afin de vous expliquer les enjeux de ce nouveau territoire, dont vous êtes les acteurs.

La proximité est à mes yeux essentielle. Ensemble, avec chacune de nos communes, nous construirons cette nouvelle communauté de destin. Respect - solidarité - plaisir du vivre ensemble - générosité - confiance - voilà tout ce qui doit nous animer.

Désormais, il nous reste à créer les conditions d'un sentiment d'appartenance à un même bassin de vie en mettant en oeuvre un projet destiné à servir l'intérêt général.

C'est le sens des compétences mises en oeuvre sur notre territoire, notamment celles qui visent à favoriser le développement économique, créateur de richesses et d'emplois. Le plan pluriannuel d'investissements (PPI) doit permettre à chacun d'accéder à des services de proximité structurés : maison de santé, piscine, cuisine centrale. Les premières décisions budgétaires stabilisent la fiscalité de Terres des Confluences, les dépenses de fonctionnement contribuent à financer l'investissement du PPI.

Ainsi, saurons-nous renforcer la cohésion de notre communauté élus et citoyens de Terres des Confluences et construire un avenir possible pour notre beau territoire.

Bernard GARGUY, Président

UNE COLLECTIVITE de services au plus près des habitants et des communes



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H) , PLU des communes, instruction des autorisations du droit des sols



RESTAURATION COMMUNAUTAIRE :



Préparation des repas et approvisionnement des cantines des communes de Moissac, Castelsarrasin et Boudou, des centres de loisirs et des crèches



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Élimination et valorisation des déchets



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Contrôle des installations



VOIRIE – AIRES DE COVOITURAGE *



FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE *

UN ACTEUR MAJEUR DU TERRITOIRE



qui gère des services aux communes, à la population et aux entreprises

UNE COLLECTIVITE pour un développement économique durable du territoire



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Politique locale du commerce, Zones d'Activités Economiques de Barrès, Fleury, Borderouge, Trabesses - Saint-Aignan, Aménagement numérique, Aéroport et Politiques d'aides aux entreprises



PROMOTION DU TOURISME :

Création d'un office de tourisme intercommunal en 2017



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT :

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), Eau, Plan climat énergie



HABITAT ET LOGEMENT * :

Politique locale de l'habitat
Élaboration, suivi et révision OPAH

UNE COLLECTIVITE en mouvement pour divertir, rapprocher et accompagner les habitants du territoire



POLITIQUE DE LA VILLE

Diagnostic du territoire, contrat de ville, développement local



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :

- Création et gestion de maisons de santé
- Contrat de santé
- Relais Assistantes Maternelles itinérant sur les sites de La Ville Dieu du Temple, Lafitte, Saint-Aignan, Saint-Porquier et Saint Nicolas de la Grave
- Projet de Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Portage de repas à domicile



EQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX :

Projet de construction d'une piscine



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

* Ces domaines sont exercés sur les périmètres des anciennes CC





UNE STRUCTURE À VOTRE SERVICE

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ

/// 80 agents au service de la population
/// Un siège social administratif qui se situe au **2006 route de Moissac à Castelsarrasin** avec différents services :

/// **Services administratifs et techniques**

Les bureaux sont ouverts au public :
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 - 13h30 à 17h15

Tél. : 05.63.95.56.00 **Fax :** 05.63.95.56.01

E-mail : accueil@terresdesconfluences.fr

Accueil des services techniques:

Tél : 05.63.95.56.40

E-mail : services.techniques@terresdesconfluences.fr

/// **Service instruction des autorisations d'urbanisme**

Les bureaux sont ouverts au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00

E-mail : instruction@terresdesconfluences.fr

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Le conseil communautaire se compose de 53 élus (80 avant la fusion) issus des anciennes Communautés de communes et des communes de la Ville Dieu du Temple et de Saint Porquier dont 1 Président et 12 Vice-Présidents.

Représentation des communes :

- /// 15 élus de Castelsarrasin
- /// 15 élus de Moissac
- /// 3 élus de La Ville Dieu du Temple
- /// 2 élus de Saint Nicolas de la Grave
- /// 1 élu pour les autres communes

Paroles de maire

« Notre devoir est de travailler sur des projets porteurs d'avenir pour notre bassin de vie et d'optimisme pour ses habitants, dans une complémentarité innovante et solidaire entre l'urbain et le rural. »

Dominique FORNERIS, Maire de Durfort-Lacapelette

« Intégrer Terres des Confluences pour une petite commune, c'est comme plonger dans le grand bassin alors qu'on vient d'apprendre à nager, on éprouve un peu d'appréhension. Nous avons appris à nous connaître et travailler ensemble afin de répondre à l'ensemble des besoins de nos habitants et faire face aux nouveaux défis qui impacteront notre territoire. »

Marie-Luce BERGE, Maire de Montain

« Notre volonté a été, dès le début de la mise en œuvre de la loi NOTRE, d'intégrer une communauté qui ouvre des perspectives de développement. C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier. Vos élus doivent maintenant se mobiliser pour que ce nouvel ensemble, qui regroupe deux des plus grandes communes du Département, réponde à leurs besoins et à ceux de la population. »

Dominique BRIOIS, Maire de la Ville Dieu du Temple

Magazine d'information édité par la Communauté de communes Terres des Confluences

Imprimé à 19 450 exemplaires

Dépôt légal

Directeur de la publication : Bernard GARGUY

Coordination de rédaction : Jean-Claude GIAVARINI

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy/Lalo

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : mairies et service de la Communication